



Pour une coproscopie, choisir les prélèvements individuels

La coproscopie ou la technique de prélèvements de crottes est destinée à mesurer l'excrétion parasitaire. Celle-ci est réalisée à partir de 20 à 25g de crottes par brebis.

Le mode de réalisation des prélèvements revêt une grande importance sur la fiabilité des résultats. A l'exception des crottes des agneaux de bergerie qui peuvent (éventuellement) être mélangées, tous les autres prélèvements doivent être réalisés en individuel en notant le numéro de l'animal sur le prélèvement. Mélanger les crottes de plusieurs brebis peut fausser l'interprétation des résultats en diluant le prélèvement des œufs qui se trouvaient en petite quantité. Cela peut être dommageable dans le cas de certains parasites tels que la grande ou la petite douve par exemple. Ces derniers sont acheminés le jour même ou le lendemain au plus tard pour analyse par le laboratoire ou le vétérinaire en prenant soin de les conserver au réfrigérateur. Trois à quatre prélèvements individuels sont nécessaires pour juger de l'état parasitaire d'un lot de 50 à 100 brebis.

Il faut compter 10 € par échantillon

Pour prélever les crottes des brebis au pâturage quand il n'y a pas de moyen de contention individuelle, il est possible de procéder comme suit : les brebis sont rassemblées avec un chien puis elles sont maintenues groupées pendant quelques minutes. Quand elles repartent, il suffit de collecter les fèces fraîchement émises sur le sol. Pour une analyse classique, il faut compter environ 10 € par échantillon. Le laboratoire peut vous proposer une analyse de mélange. Pour les strongles gastro intestinaux, cette analyse est fiable à condition que les brebis aient été prélevées individuellement (un échantillon de crottes par brebis). Le coût de l'analyse est ainsi allégé.





Finir ses agneaux à l'herbe au second semestre

Après un allaitement à l'herbe, finir ses agneaux sur les prairies permet, entre autres, de réduire le coût de la ration, tout en abattant au même âge et au même état d'engraissement. Cette vidéo vous présente les intérêts de la finition à l'herbe des agneaux, les différences de coûts alimentaires par agneau en fonction de la ration (herbe uniquement, herbe + céréales, finition en bergerie...), ainsi que les points clés pour une finition rapide à l'herbe.

<https://www.inn-ovin.fr/en-zone-herbagere-finir-ses-agneaux-a-lherbe-au-second-semestre/>



CTRL + clic sur le lien pour accéder à la vidéo

(Maurane BEAUMONT - CAPDL)

Agenda

SPACE du 14 au 16 septembre : voir programme joint.

Mardi 21 septembre : Rencontre Ovine des Pays de la Loire
de **14h à 17h chez Charlotte et Alex MORIARTY**
(La Guéjardière à Ruillé-Froid-Fonds, 53)

Les différentes thématiques abordées lors de cette porte ouverte concerneront la présentation de l'exploitation de Charlotte et Alex MORIARTY, et de leur système de conduite « tout herbe » de l'atelier ovin (380 brebis Poll Dorset sur 92 ha, en bio) ; l'amélioration des conditions de travail des éleveurs ovins ; les nouvelles références bios élaborées suite à un suivi sur 3 ans d'élevages ovins bio des Pays de la Loire (projet SECURIBIOV) ; et la maîtrise du parasitisme et des résistances aux anthelminthiques grâce à la réalisation régulière de coproscopies.

Nous vous attendons nombreux pour cette rencontre annuelle ovine !

Jeudi 7 octobre et vendredi 19 novembre : formation PCAE « santé et changement climatique : adapter son élevage ovin » (intervenants : Aurélie MADRID et Pierre AUTEF)

Mardi 12 octobre : formation « découvrir l'ostéopathie et mettre en pratique dans son élevage ovin » (intervenante : Marine LE CORRE)

Jeudi 18 novembre : formation sanitaire « observer ses animaux pour réagir avec efficacité » (intervenants : Pierre AUTEF)

Jeudi 2 décembre : formation « adapter la complémentation minérale et vitaminique des ovins » (intervenants : Philippe DUBOIS).

Pour plus d'information sur les formations, vous pouvez contacter Maurane Beaumont au 06 46 73 75 72 ou Laurent Fichet au 06 26 64 30 92